



# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 mai 2017

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, DIEMER Annie, HAMANN Véronique, SCHAUB Anne, TERNOY Doris  
MM. les Conseillers BAUR Michel, BERNHARDT Michel, BRUN Etienne, HOFMANN Richard  
KRATZ Lucien, LEJEUNE Denis, MEYER Jean, NIEDERST Jean-Louis, SEIFERT Daniel

Absents excusés : Mme CLAUSSMANN Marie-Rose

Pouvoirs : Mme CLAUSSMANN Marie-Rose a donné pouvoir à Mme TERNOY Doris

Secrétaire de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale

## Ordre du jour :

Il convient d'ajouter à l'ordre du jour, les deux points suivants :

- la mise en place du bureau de vote pour les deux tours des élections législatives des 11 et 18 juin 2017.
- le versement à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'une subvention au titre du remboursement des frais avancés pour les cotisations d'assurance des Sapeurs-Pompiers

### 1. Validation du projet de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue afin de lancer l'appel d'offres (délibération n° 22/2017)

Vu la délibération n° 59/2016 du 21 octobre 2016 validant la retenue de ES SERVICES ENERGETIQUES au titre d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue,

Vu les délibérations n° 67/2016 du 23 novembre 2016 et n° 7/2017 du 27 février 2017 validant les demandes de subventions et le plan de financement concernant les travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue,

Vu la présentation du projet définitif pour le renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue faite par Monsieur Scheer du bureau d'études en charge de l'assistance à maître d'ouvrage ES SERVICES ENERGETIQUES lors de la réunion du 3 mai dernier,

Lors de sa séance en date du 1<sup>er</sup> mars 2017, la Commission Voirie a retenu les modèles n° 2 et 3 de l'étude, cela a été confirmé par les 10 conseillers municipaux présents lors de la réunion de présentation du projet le 3 mai dernier. Il a également été convenu de préciser dans les documents de consultation des entreprises qu'il est possible aux entreprises déposant une offre de proposer une variante.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour la validation du projet tel que susmentionné et le lancement de l'appel d'offres.

## 2. Choix de l'entreprise pour la réalisation de travaux électriques à la future salle de repos

Point ajourné

## 3. Vente de l'ancien tableau de l'école maternelle (délibération n° 23/2017)

Vu que le tableau à craies de la première salle de classe de l'école maternelle a été remplacé par un tableau blanc interactif (TBI), l'ancien tableau sera vendu.

Le Conseil Municipal charge Sylvie ARBOGAST de s'occuper de ladite vente pour un montant de 50€ TTC minimum. Le bien sera également sorti de l'actif communal.

Après délibération, le Conseil Municipal acte cette décision à l'unanimité.

## 4. Indemnité pour les élections présidentielles 2017 (délibération n° 24/2017)

Vu l'organisation des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai dernier, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une indemnité brute de 293,86€ à la Secrétaire Générale, Chloé KOCH, pour avoir préparé les élections et avoir assisté aux opérations de dépouillement desdites élections. Ce montant correspond à l'indemnité versée par la Préfecture conformément aux textes en vigueur.

Cette indemnité figurera sur la fiche de paie du mois de juin 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal valide le montant de cette indemnité à l'unanimité.

## 5. Organisation du bureau de vote pour les élections législatives (délibération n° 25/2017)

Pour les élections législatives des 11 et 18 juin prochain, il convient d'organiser les permanences au bureau de vote qui sera ouvert de **8h00 à 18h00**.

Ainsi les membres du Conseil Municipal seront présents selon aux créneaux suivants :

	<b>Bureau de vote pour le dimanche 11 juin 2017</b>
8h00- 10h30	Michel BERNHARDT, Etienne BRUN, Daniel SEIFERT, Denis LEJEUNE
10h30-13h00	Lucien KRATZ, Marie-Rose CLAUSSMANN, Anne SCHAUB, Sylvie ARBOGAST
13h00-15h30	Doris TERNOY, Jean MEYER, Jean-Louis NIEDERST
15h30-18h00	Richard HOFMANN, Michel BAUR, Annie DIEMER

Bureau de vote pour le dimanche 18 juin 2017	
8h00-10h30	Michel BERNHARDT, Jean-Louis NIEDERST, Daniel SEIFERT
10h30-13h00	Lucien KRATZ, Marie-Rose CLAUSSMANN, Anne SCHAUB, Sylvie ARBOGAST
13h00-15h30	Doris TERNOY, Denis LEJEUNE, Jean MEYER, Etienne BRUN
15h30-18h00	Richard HOFMANN, Michel BAUR, Annie DIEMER

Le Maire est le Président du bureau de vote et en son absence c'est l'Adjoint présent qui exercera les missions du Président de Bureau.

6. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (délibération n° 26/2017)

Vu l'intégration de la Commune dans l'Eurométropole de Strasbourg au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'amicale des Sapeurs-Pompiers a dû avancer les frais relatifs à l'assurance des membres pour l'année 2017 pour un montant de 846,01€,

Monsieur le Maire propose donc de rembourser ledit montant sous forme de subvention exceptionnelle à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de rembourser la somme de 846,01€ à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Breuschwickersheim. Adopté à l'unanimité.

Autres informations :

- Monsieur Jean-Louis NIEDERST annonce qu'il se retire de la fonction de Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et que c'est Sylvie HOFMANN qui est nouvellement élue.
- La réunion de la CCID est fixée au lundi 12 juin 2017 à 18h30.
- Informations diverses : compte-rendu rapide de la réunion relative au PLUI avec l'EMS et l'ADEUS, point d'info concernant l'indemnisation des coulées d'eau boueuse, point info concernant les travaux de remplacement des tampons d'assainissement entre le 22 mai et le 23 juin 2017.
- Point info écoles.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21h04.